

# FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.  
Avocats  
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3500  
Montréal (Québec) H3C 0B4  
Canada

T +1 514 397 7400  
+1 800 361 6266  
F +1 514 397 7600

fasken.com

Le 14 septembre 2026  
N° de dossier : 347027.00001

**Frédéric Legendre**  
Ligne directe / Télécopieur +1 514 397 7616  
flegendre@fasken.com

## PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE (SDÉ)

Me Johanne Skelling  
Secrétaire  
Régie de l'énergie  
500, boulevard René-Lévesque Ouest  
5e étage, bureau 5.100, Case postale 43  
Montréal (QC) H2Z 1W7

**Objet : Dossier : R-4333-2026**  
**HQD - Demande du Distributeur relative à la fixation des tarifs centres de données et pour usage cryptographique appliqué aux chaînes de blocs**

Chère consœur,

Suivant la correspondance de la Régie de l'énergie transmise le 3 septembre dernier (A-0033), le Regroupement transmet par la présente sa planification d'audience en prévision de l'audience prévue à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2026 dans le présent dossier.

### 1. Moyen préliminaire

Le Regroupement entend présenté en moyen préliminaire relativement à l'inopposabilité des Décrets 88-2026 et 89-2026, conformément à l'avis au Procureur Général du Québec déposé en vertu des articles 76 et 77 du C.p.c.

Le Regroupement prévoit des représentations de 30 minutes pour ce moyen préliminaire.

### 2. Témoins du Regroupement

Le Regroupement entend présenter les quatre témoins suivants :

| Témoin                           | Temps estimé | Note                                                                                                                                                       |
|----------------------------------|--------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Luke Rossy, représentant de HIVE | 5 minutes    | Le témoignage de M. Rossy sera limité étant donné sa déclaration sous serment présentement au dossier. M. Rossy sera toutefois disponible pour les contre- |



# FASKEN

|                                           |            |                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|-------------------------------------------|------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                           |            | interrogatoires des autres parties et intervenants.<br><br>M. Rossy témoignera en anglais.<br><br>Considérant la durée du témoignage de M. Rossy et le fait qu'il sera à l'étranger durant l'audience, nous demandons respectueusement la permission de procéder par visioconférence. |
| Un représentant de First Block            | 20 minutes | Le Regroupement se réserve le droit de déposer une déclaration sous serment qui fera office de témoignage. Le témoin sera toutefois disponible pour les contre-interrogatoires des autres parties et intervenants.                                                                    |
| Un représentant de Flumen                 | 20 minutes | Le Regroupement se réserve le droit de déposer une déclaration sous serment qui fera office de témoignage. Le témoin sera toutefois disponible pour les contre-interrogatoires des autres parties et intervenants.                                                                    |
| Brady Yauch, Expert<br>Power Advisory LLC | 30 minutes | M. Yauch témoignera sur le contenu de son rapport (C-Regroupement-0006).<br><br>M. Yauch témoignera en anglais.<br><br>Étant donné que M. Yauch devra se déplacer de Toronto pour son témoignage, il privilégierait que celui-ci soit présenté entre le 5 et le 7 octobre.            |

### **3. Contre-interrogatoires des témoins du Distributeur**

Le Regroupement se réserve une période d'environ :

- 15 minutes pour le Panel 1;
- 15 minutes pour le Panel 2; et
- 30 minutes pour le Panel 3.



# FASKEN

## 4. Argumentation

Le Regroupement prévoit une argumentation présentée oralement d'environ 60 minutes.

## 5. Disponibilité de l'avocat *ad litem*

Veillez noter que l'avocat *ad litem* pour le Regroupement, Me Sébastien Richemont, sera absent les 5 et 6 octobre 2026. Nous demandons donc respectueusement à ce que l'horaire relatif aux témoins et représentations du Regroupement soit établi en conséquence.

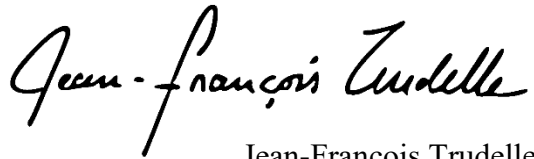
Veillez agréer, chère consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

**FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.**



Frédéric Legendre

FL/JT/hs



Jean-François Trudelle